

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

**Décision n° 10909 du 30 novembre 2012 portant promotion de sous-officiers de réserve
du commandement de la gendarmerie pour la Polynésie française**

NOR : INTJ1229535S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2010 relatif aux délégations de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière de gestion et d'administration des officiers, sous-officiers et militaires du rang de réserve de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 9721 du 29 novembre 2012 (NOR : INTJ1229533S),

Décide :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade de major de réserve le 1^{er} décembre 2012 :

Golasowski, Freddy Nigend : 102 712

Leenknecht, Dominique Nigend : 84 170

Article 2

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2012 :

Capelle, Eric Nigend : 121 138

Castaing, Jean-Claude Nigend : 87 938

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2012 :

Julien, Patrice Nigend : 133 885

Trémoulet, Jean-Marc Nigend : 128 466

Delong, Gilles Nigend : 122 747

Fait le 30 novembre 2012.

*Le général de corps d'armée,
commandant de la gendarmerie outre-mer,
S. CAILLET*